



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte-au greffe





10 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

Nº d'entreprise: 0702.812.510 Dénomination

(en entier): DOOMOS INTERNATIONAL

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège: Rue walcourt, 150 - 1070 Anderlecht

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission - Gérant - Nominnation gérant - Cessions parts sociales - Transfer du siege.

P.V. de l'assemblée Générale Extraordinaire du 01/10/2018 Démission

Monsieur Van Camp Gene Pascale E démissionne de son poste de gérante et l'AGE lui donne décharge de son mandat, il est domicilié à Schotensesteenweg, 91 - 2100 Antwerpen.

Est nommé gerante pour une durée illimitée Monsieur Cuche Sébastien domicilié à Rue Rogiez,1 - 7000 mons. La nomination prend effet le 01/10/2018.

Cession Parts sociales

Monsieur Van Camp Gene Pascale E cede 100 parts sociales à Monsieur Cuche Sébastien qui accepte.

Après Cession parts sociales

Monsieur Cuche Sébastien est le seulle responsable dans la société.

Transfer du siege

L'assemblée générale de la société privée à responsabilité limite DOOMOS INTERNATIONAL à décide de transfer le siége social de la société à Rue Des Clercs, 18 - 7000 mons.

Gérant.

Cuche Sébastien

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature